

RW/931/2023/3350/10064/405

Lot 405

Mesures prises au compas. Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 1/04 et le 30/06. Le débardage en long est interdit du 15/03 au 30/09 et favoriser le débardage au cheval entre les cloisonnements. L'axe des bois marqués 2 x appartient au lot suivant.

Nombre d'arbres total	395	--
Volume grumes	39,703	m³
Volume houppiers	1,000	m³
Volume total	40,703	m³
Cube moyen	101	dm³
Circonférence moyenne	39,405	cm
Surface de coupe	6,191	ha
Contact	SCIUS Vincent, 0479/86.42.80	--
Triage	Triage De Dochamps	--
Propriétaire	Manhay Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	COU DE RAHISSE - cpe 9	--
Vente	Vente du Cantonnement de La Roche-En-Ardenne Mercredi 18 octobre 2023 à 19:00 Salle de la brasserie du parc chlorophylle rue des chasseurs ardennais 60 à Manhay	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Feuillus Divers Amélioration Normal Normal		Chêne Amélioration Normal Normal		Hêtre Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	23		67		2	
35	65	5,022	64	6,030	6	0,376
45	60		43		2	
55	26	12,452	18	8,419	1	0,351
65	10	3,130	2	0,598	1	0,229
75	2	0,836	2	0,808	-	
195	-		-		1	1,452
Total grumes	186	21,440	196	15,855	13	2,408
Houppiers/Taillis	-		-		-	1,000